

# Édouard Philippe peine à convaincre

Le Premier ministre avait prévenu qu'il n'y aurait pas « **d'annonces magiques** ». Et comment pourrait-il y en avoir ? De fait, il n'y en a pas eu. La France s'apprête à enterrer les régimes spéciaux. Comme dans d'autres pays européens, si ce projet est adopté, il faudra travailler plus longtemps pour disposer d'une retraite à taux plein.

« **Ce n'est pas une bataille** », a-t-il cependant promis, hier, dans un discours volontairement apaisé destiné à déminer, clarifier et convaincre. Un discours nourri de références à Pierre Mendès France, Michel Rocard et Georges Pompidou. Le gaullisme social associé au parler vrai en politique. Difficile de parler de régression.

Le Premier ministre met les Français et les syndicats face à leurs responsabilités. On ne peut pas défendre un système de retraites par répartition, reposant sur la solidarité entre générations, tout en continuant à tenir pour partie négligeable les femmes, les agriculteurs et les jeunes ayant des parcours professionnels de plus en plus discontinus. Tous bénéficieront de nouveaux droits même si cela reste parfois modeste : 1 000 € pour une carrière complète au Smic.

Les plus hauts salaires apporteront aussi leur contribution avec

une cotisation destinée à faciliter cette redistribution. À charge pour eux de compléter leur retraite s'ils le souhaitent.

Enfin, dans ce nouveau dispositif, les syndicats retrouveront une place centrale. Depuis le début du quinquennat, ils ont souvent été malmenés ou court-circuités. Écoulés mais pas entendus. Cette fois, ils auront en charge la gestion de ce nouveau dispositif, en lien avec le Parlement. Une responsabilité essentielle. Certains pourraient même la qualifier de cadeau empoisonné tant les marges de manœuvre apparaissent étroites.

## La CFDT hausse le ton

Reste à savoir si, de son côté, le gouvernement pourra, comme il l'affirme, tirer toutes les conséquences induites par cette réforme. Et pas seulement sur le plan budgétaire. Cela suppose de revoir le déroulé des carrières dans la fonction publique, d'augmenter les salaires et ne plus considérer que les droits accordés lors de la retraite sont un salaire différé venant solder beaucoup de manquements. L'État, qui ne montre pas toujours l'exemple, est mis au pied du mur. Autre sujet essentiel : celui de la pénibilité et donc de la santé au travail. Permettre de

partir deux ans plus tôt n'est qu'un pis-aller. Il faudrait arriver à la retraite en bonne santé. Et donc miser sur la prévention. Ce sujet est central alors même que la réforme du Code du travail a supprimé, dans les entreprises, les comités d'hygiène de santé et de sécurité au travail.

L'accueil glacial fait aux annonces du Premier ministre ne présage rien de bon pour les discussions à venir. Pour la CGT, FO et Sud, ce n'est pas une surprise. Depuis le départ, les trois organisations demandent un retrait de ce projet.

La CFDT hausse le ton à son tour. Laurent Berger qualifie « **de ligne rouge** » la retraite à taux plein à 64 ans, et appelle « **les travailleurs à se mobiliser le 17 décembre** ». Le gouvernement se prive ainsi du premier syndicat français, alors que de nombreux aspects de sa réforme sont renvoyés à des négociations avec les partenaires sociaux.

Depuis le départ, les écueils ne manquent pas. Cette réforme a été mal cadrée d'un point de vue politique et économique, comme le souligne un rapport récent de l'Institut Molinari. Certes, les Français vont gagner en lisibilité. Mais ce système unique s'annonce aussi comme une cathédrale à la française. Pas plus simple à piloter. Et aujourd'hui sous la menace de la rue.